

R
M



07018313



22 JAN. 2007

Greffe

Dénomination : **GRANIT PARTS SCS**

Forme juridique : société en commandite simple

Siège : Parc Industriel 21, 4400 Yvoz-Ramet

N° d'entreprise : 0875441628

Objet de l'acte : **Modification de l'objet social. Coordination des statuts.**

Extrait de l'assemblée générale des associés du 26 octobre 2005:

"Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité,

DECIDE de modifier l'objet social de la société afin que celui-ci englobe l'ensemble des activités réelles de la société. L'article 3 des statuts de la société sera dorénavant libellé comme suit :

« La société a pour objet tant en Belgique qu'à l'étranger:

1. Le commerce de pièces détachées de tracteurs et de machines agricoles de tout genre et de toutes marques, l'importation et l'exportation de ceux-ci, le tout dans le sens le plus large ;

2. La réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou pouvant favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société ;

3. L'acquisition, et la cession – seule ou avec d'autres – de participations ou d'autres intérêts dans des personnes morales, sociétés ou entreprises, ayant un objet social identique, similaire ou lié, l'administration ou la collaboration avec celles-ci ou la liquidation de celles-ci ;

4. L'acquisition, la gestion, l'exploitation, la mise en hypothèque et l'aliénation de biens mobiliers et immobiliers – y compris les droits de propriété intellectuelle – de même que le placement du patrimoine ;

5. Le prêt d'argent, en particulier mais pas exclusivement, à des entreprises liées, ainsi que l'emprunt d'argent ;

6. La conclusion de conventions par lesquelles la société se porte caution ou s'engage en qualité de débiteur solidaire, se porte fort ou s'engage avec ou au nom de tiers, et en particulier – mais pas exclusivement – au profit d'entreprises liées. »

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

DECIDE de donner tous pouvoirs à Jan Stoop, Marie Brasseur ou tout autre avocat du cabinet Altius, avenue du Port 86C B.414, 1000 Bruxelles, afin de rédiger la coordination des statuts, la signer et la déposer au greffe du tribunal de commerce compétent, conformément aux dispositions légales applicables. "

Pour extrait analytique,

Marie Brasseur
Mandataire

Dépôt simultané des statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2007 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B
Mentionner sur la dernière page du Volet C :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature
Au verso : Nom et signature